

Mont-de-Marsan, le 13 février 2024

Bureau pêche fluviale et domaine public maritime

Affaire suivie par : Michel SAVY
Poste : 3050/ Fonction : gestionnaire du domaine public maritime
Tél : 05 58 51 30 50
Mél : ddtm-spema@landes.gouv.fr

**Avis de Publicité relatif à une demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT)
du Domaine Public Maritime naturel (DPMn)**

Commune de Vieux Boucau - Plage sud

Une demande d'AOT a été déposée à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des Landes, le 14 décembre 2023, relative à l'installation d'un club de plage, cours de natation, aquagym, animation enfants et location de matériel sur plage sud de Vieux Boucau

Les activités envisagées consistent en l'installation des équipements, sur une superficie totale de 700 m², conformément au plan joint.

Les conditions d'occupation du DPMn sont les suivantes :

- l'occupation est précaire, révocable et strictement personnelle. Elle ne peut faire l'objet d'une sous-traitance ou sous-location,
- l'occupation est strictement destinée à l'utilisation figurant dans l'AOT,
- l'installation est autorisée pour une durée de 2,5 mois (du 23 juin au 8 septembre 2024).
- l'autorisation n'est pas constitutive de droits réels,
- toute modification de l'occupation sera soumise, au préalable, à l'accord de la DDTM 40,
- la redevance annuelle relative à l'occupation sera déterminée par la Direction Départementale des Finances Publiques en fonction de sa nature.

Cette demande constitue une manifestation d'intérêt spontanée, conformément à l'article L 2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Dans le cas d'une demande concurrente, le candidat devra déposer un dossier complet de demande d'AOT avant le 15 mars 2024 à 16h00 auprès de la DDTM des Landes, par courrier recommandé ou courrier électronique, aux adresses suivantes :

adresse postale :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Police de l'Eau et Milieux Aquatiques
351 Boulevard St Médard - BP 369
40012 Mont de Marsan Cedex

adresse électronique : ddtm-spema@landes.gouv.fr

Annexe : 1 plan

DDTM des Landes - 351 Boulevard St Médard - BP 369 - 40012 Mont de Marsan Cedex
Tél : 05 58 51 30 00 - Fax : 05 58 51 30 10 Adresse internet : www.landes.gouv.fr

Accueil du public : du lundi au jeudi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30. Le vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00